



## « DIE-IN »

### **LUNDI 2 JUILLET 2018 à 18h - PLACE DE LA CONCORDE RASSEMBLEMENT MILITANT CONTRE LA PEINE DE MORT AUX ETATS-UNIS,**

#### **LE NOYAU DUR**

Comme d'habitude, la situation de la peine de mort aux Etats-Unis relève d'une loterie macabre.

Si 2017 a été une année porteuse d'espoir par le faible nombre de condamnations et d'exécutions, force est de constater la permanence des aspects discriminatoires et racistes.

En 2017, 81 exécutions avaient été programmées, 58 soit 71,6% n'ont pas eu lieu.

Pour la 17<sup>ème</sup> année, la population des couloirs de la mort, tant au niveau fédéral qu'au niveau des états, a diminué, passant de près de 3600 en 2000 à 2800 en 2017 : des innocents sortis de l'enfer, moins de condamnations à mort...

En 2017, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 1985, le comté de Harris, de sinistre réputation au Texas, n'a prononcé aucune condamnation à mort et n'a eu aucun de ses condamnés exécutés.

En octobre 2017, le traditionnel sondage Gallup sur le soutien inconditionnel à la peine de mort a montré le plus bas score depuis 45 ans.

Mais les discriminations sont flagrantes ! Les condamnés exécutés ne représentent pas le « pire du pire » mais bien les plus fragiles de la société : maladie mentale, cerveau endommagé, retard mental, enfance abusée ou maltraitée, défense inexistante... Pauvreté intellectuelle et pauvreté économique se conjuguant pour ajouter de l'injustice à l'ignoble.

Et le racisme latent reste d'actualité puisque ceux qui ont été exécutés l'ont été pour des victimes blanches dans 75% des cas.

La route vers l'abolition est encore longue même si le parti démocrate a maintenant clairement pris position contre la peine de mort. Et tout abolitionniste ne peut que redouter les foucades et les nominations proposées par le président Trump.

Alors, plus que jamais, nous ne pouvons qu'être solidaires de la démarche de nos amis abolitionnistes manifestant devant la Cour Suprême et demander, avec eux, encore une fois :

#### **«A QUAND L'ABOLITION TOTALE ? »**

Contact : Bernadette Forhan – [bernadette.forhan@acatfrance.fr](mailto:bernadette.forhan@acatfrance.fr)